

Programme National Alcool: les interdictions ne freinent pas les abus de consommation

Notre Groupement déplore que le Programme National Alcool privilégie la prévention structurelle (frappant les produits) à la prévention pédagogique (ciblant les comportements). Nous considérons que le but de toute prévention doit être d'apprendre aux personnes à interagir avec leur environnement de façon à rester dans le cadre d'une consommation modérée. Une telle consommation - adulte, modérée et responsable - n'est pas nocive pour la santé. Tenter de rendre les produits inaccessibles, comme essaie de le faire le Programme, n'aura aucune conséquence à long terme comme en témoignent des expériences faites à l'étranger. Notre Groupement soutient en revanche l'interdiction de vente aux mineurs et estime qu'il faut appliquer les lois existantes avant d'en édicter des nouvelles.

Juillet 07